



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 10 novembre 2016

Conseillers communautaires en exercice : 112

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 2.1, 1.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 3.15, 3.16, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h35.

Etaient présents : **Amagney** : M. Thomas JAVAUX **Arguel** : M. André AVIS **Audeux** : Mme Françoise GALLIOU (à partir du 1.1.3) **Avanne-Aveney** : M. Alain PARIS **Besançon** : M. Julien ACARD, M. Éric ALAUZET (à partir du 1.1.3), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Nicolas BODIN (à partir du 6.2), M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT (à partir du 1.1.1), Mme Claudine CAULET, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD (à partir du 1.1.2), M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'au 3.10), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN (à partir du 1.1.3), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (à partir du 1.1.1), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 3.2), M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à partir du 1.1.2), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir du 1.1.3), Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY (à partir du 1.1.3), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF **Beure** : M. Philippe CHANEY (à partir du 1.1.3) **Boussières** : M. Bertrand ASTRIC **Braillans** : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 1.1.3) **Busy** : M. Alain FELICE **Chalèze** : M. Gilbert PACAUD **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT (à partir du 0.4) **Champagnéy** : M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON (à partir du 0.4) **Chaucenne** : M. Jean-Luc GUILLAUME (suppléante de M. Bernard VOUGNON) **Chaufontaine** : M. Jacky LOUISON (à partir du 1.1.3) **Dannemarie-sur-Crête** : M. Gérard GALLIOT **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN (à partir du 7.1) **Fontain** : Mme Martine DONEY **François** : Mme Françoise GILLET (suppléante de M. Claude PREIONI) **Grandfontaine** : M. François LOPEZ **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK **Mamirolle** : M. Daniel HUOT (à partir du 7.1) **Marchaux** : M. Patrick CORNE (à partir du 1.1.3) **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT **Montfaucon** : Mme Corinne PETER (suppléante de Pierre CONTOZ) **Montferrand-le-Château** : M. Pascal DUCHEZEAU **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.3) **Nancray** : Mme Annette GIRARDCLOS (suppléante de M. Vincent FIETIER) **Novillars** : Mme Aurore HERNANDEZ (suppléante de M. Philippe BELUCHE) (à partir du 1.1.3 et jusqu'au 3.12) **Osselle-Routelle** : M. Daniel CUCHE **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET **Pirey** : M. Robert STEPOURJINE **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER (jusqu'au 7.4) **Saône** : M. Yoran DELARUE **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Tallenay** : M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.1.1) **Thise** : M. Alain LORIGUET **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 0.4) **Torpes** : M. Denis JACQUIN **Vaire** : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD **Vorges-les-Pins** : Mme Julie BAVÉREL

Etaient absents : **Besançon** : Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Pascal BONNET, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Myriam EL YASSA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Michel OMOURI **Champoux** : M. Philippe COURTOT **Chemaudin** : M. Gilbert GAVIGNET **Gennes** : Mme Thérèse ROBERT **La Vèze** : Mme Catherine CUINET **Larnod** : M. Hugues TRUDET **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Les Auxons** : M. Serge RUTKOWSKI **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Noironte** : M. Bernard MADOUX **Pouilley-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Pugy** : M. Frank LAIDIE **Rancenay** : M. Michel LETHIER **Vaux-les-Prés** : M. Bernard GAVIGNET **Osselle-Routelle** : M. Laurent LOLLIOU

Secrétaire de séance : M. Marcel FELT

Procurations de vote :

Mandants : E. ALAUZET (jusqu'au 1.1.2), T. BIZE, C. COMTE-DELEUZE, Y.M. DAHOUI, M. EL YASSA, M. LEMERCIER, T. MORTON (jusqu'au 3.1), Y. POUJET (jusqu'au 1.1.1), R. REBRAB (jusqu'au 1.1.2), S. RUTKOWSKI, D. PARIS, J.M. BOUSSET, M. LETHIER

Mandataires : A. VIGNOT (jusqu'au 1.1.2), E. MAILLOT, P. GONON, D. DARD, N. BODIN, D. POISSENOT, M. LOYAT (jusqu'au 3.1), P. CURIE (jusqu'au 1.1.1), K. ROCHDI (jusqu'au 1.1.2), M. FELT, F. GILLET, F. GALLIOU, F. LOPEZ

Délibération n°2016/003423

Rapport n°3.16 - SPL Territoire 25 - Rapport des administrateurs - Exercice 2015

SPL Territoire 25 - Rapport des administrateurs - Exercice 2015

Rapporteur : Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

Résumé :

Ce rapport présente les principaux éléments de l'activité et des états financiers de la SPL Territoire 25 au titre de 2015. Il est issu des documents présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire de Territoire 25 du 22 juin 2016.

La SPL territoire 25 poursuit le développement de son activité. Une augmentation de capital réalisée en 2015 et à laquelle la CAGB a souscrit a permis de lui donner plus d'assise financière pour porter des projets d'envergure. En 2015, la SPL s'est vu confier par exemple les projets d'aménagement des Marnières (CAGB), ou de restructuration du site PSA Nord (PMA).

En 2015, le résultat net reste déficitaire de - 16 K€ même si le volume d'activité augmente. Cela s'explique par des opérations qui sont quasi toutes en phase d'études, ce qui est consommateur de temps et peu rémunérateur. Ce déficit ne génère aucune inquiétude sur la santé financière de la société.

L'article L.1524-5 (14^{ème} alinéa) du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les organes délibérants des collectivités locales actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants aux Conseils d'Administration des SEM. Cette disposition s'applique également aux Sociétés Publiques Locales.

La CAGB détient 14,85% du capital social de la SPL Territoire 25 et dispose d'un siège au conseil d'administration. L'élu représentant la CAGB est M. BLESSEMAILLE.

En application de ces dispositions, M. BLESSEMAILLE communique aux membres du Conseil de Communauté les informations issues du compte-rendu d'activité et des rapports financiers 2015 présentés en Assemblée Générale Ordinaire de Territoire 25 le 22 juin 2016.

I. Rapport d'activité

La SPL Territoire 25, de création récente, a démarré son activité en 2012. Elle a vocation à intervenir uniquement pour le compte de ses actionnaires dans le cadre de prestations intégrées (« in-house »).

Globalement, l'activité prévue au titre de l'exercice a été réalisée bien que certains projets aient connu un démarrage difficile ou aient été décalés dans le temps.

L'augmentation de capital réalisée en 2015 a donné à la SPL une assise financière plus large qui lui a permis de se positionner sur des projets significatifs : en 2015, la SPL s'est vu confier notamment les opérations d'aménagement des Marnières (CAGB), ou de restructuration du site PSA Nord (PMA).

Un volume d'opérations de l'ordre de 7M€ est inscrit en stock à fin 2015.

Concernant les opérations en lien avec la CAGB, la SPL a terminé en 2015 son intervention sur la mission Tramway. La CAGB et la SPL ont signé début 2015 une convention d'études sur les reconversions de sites d'activité, et fin 2015 la concession d'aménagement de la ZAC des Marnières.

Pour réaliser ses missions et pour assurer sa gestion administrative et financière, la SPL Territoire 25 s'appuie sur les effectifs de la SedD et du GIE Groupe 25, dans le cadre de conventions de prestations de services.

II. Rapport financier sur les comptes annuels

Les états financiers 2015 ont été approuvés sans réserve par le Commissaire aux Comptes. Ils ont été votés par l'assemblée générale ordinaire de la SPL Territoire 25 le 22 juin 2016.

Les chiffres-clés sont les suivants :

Nature / K€	2015	2014	Variation en unité
Fonds propres **	994	450	+ 544
Stocks d'en cours	7 103	4 036	+ 3 067
Emprunts	7 370	3 012	+4 358
Chiffre d'affaires *	1 898	576	+1 322
Résultat net	- 16	-8	- 8

* Dont 1 689 k€ issus des concessions

**Augmentation de capital +559,5 K€

Le total du bilan s'établit à 11 689 K€.

Le résultat net de l'exercice ressort à - 16 K€, avec un résultat d'exploitation de + 20 K€ en amélioration mais encore insuffisant à couvrir le résultat financier (-34 K€) qui intègre les charges croissantes de remboursement des emprunts.

Liens financiers avec la CAGB

La CAGB a souscrit à l'augmentation de capital de la SPL pour un montant global de 101 900 € (séance du Conseil Communautaire du 24 septembre 2015).

Parallèlement, la CAGB a honoré ses engagements financiers dans le cadre des conventions en cours (études et concessions).

III. Sur le plan juridique et structurel

Suite à l'entrée au capital de la commune de Dampierre les Bois en 2015, par cession de 180 actions de la part de PMA, la société est composée de 7 Actionnaires et 11 membres au conseil d'administration.

Mr Denis LEROUX, Vice-Président du Conseil Départemental du Doubs, a été élu Président du conseil d'administration de la SPL le 26 mai 2015.

Suite à l'augmentation de capital, le capital est désormais fixé à 1 063 500 €, composé de 10 635 actions de 100 € chacune.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ce rapport soumis par l'élu au conseil d'administration, relatif à l'activité et aux comptes annuels de la SPL Territoire 25 pour l'exercice 2015.



Préfecture du Doubs

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 92

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0

Reçu le 18 NOV. 2016



Contrôle de légalité